

var PP2006 - Allocation pour l'aide aux personnes âgées ([Population](#))**Description**

La variable indique si la personne touche une 'allocation pour l'aide aux personnes âgées' (Bruxelles et Wallonie) ou un 'Zorgbudget voor ouderen met een zorgnood' (Flandres).

L'allocation est accordée aux personnes âgées de plus de 65 ans qui ont besoin d'aide et qui ont un faible revenu. Elle est destinée à compenser les coûts supplémentaires que la personne encoure à cause d'une diminution d'autonomie dans l'exécution des tâches journalières. Pour avoir droit à l'allocation votre diminution d'autonomie doit être constaté par un médecin. La personne doit au moins obtenir 7 des 18 points sur l'échelle d'autonomie.

Le critère 'Allocation pour l'aide aux personnes âgées' est une situation de dépendance sur la base de laquelle le forfait pour malades chroniques peut être accordé (voir remarques).

Codification

Valeur Signification

- | | |
|---|--|
| 0 | Ne corresponds pas au critère Allocation pour l'aide aux personnes âgées |
| 1 | Corresponds au critère Allocation pour l'aide aux personnes âgées |

Remarques

- De plus amples informations sur l'allocation sont disponibles sur le site web du [SPF Sécurité sociale](#) (pour Bruxelles et Wallonie) et du [gouvernement flamand](#).
- Les personnes qui correspondent au critère 'Allocation pour l'aide aux personnes âgées' et qui ont également eu des frais de soins élevés au cours de l'année civile concernée et précédente reçoivent le forfait pour les malades chroniques. Elles sont identifiées par le pseudocode de nomenclature 740095 dans la base de données des soins de santé. Vous trouverez plus d'informations dans la variable [forfait pour malades chroniques](#).

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Population	ALL	2002-01-01	2024-12-31

Code

PP2006

Format SAS

1. (numeric)

Variable(s) équivalente(s)

- [ZORGFORFAIT-Forfait maladies chroniques](#)
- [PP3011-Droit aux allocations pour les personnes handicapées](#)

Mots clés

[Coûts](#),
[Pathologies et handicaps](#),
[Avantages et statuts](#)

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)